

Modèle CCYC : ©DNE

Nom de famille (naissance) :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prénom(s) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° candidat :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° d'inscription :

--	--	--	--

(Les numéros figurent sur la convocation.)



Né(e) le :

						/			/					
--	--	--	--	--	--	---	--	--	---	--	--	--	--	--

1.1

Évaluation

CLASSE : Première

VOIE : Générale Technologique Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : **histoire-géographie**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 2h

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme : espaces ruraux ; Troisième République

CALCULATRICE AUTORISÉE : Oui Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : Oui Non

Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 3

Première partie : question problématisée (sur 10 points)

Pourquoi peut-on dire que la France est un des acteurs majeurs de la construction de l'unité italienne ?

Vous présenterez la situation de la péninsule italienne à la veille de l'unité. Puis vous montrerez comment la France de Napoléon III utilise à la fois les armes de la guerre et celles de la diplomatie pour soutenir la construction de l'unité italienne.

Deuxième partie : analyse de document(s) (sur 10 points)

En analysant les documents, vous mettrez tout d'abord en évidence l'inégal rayonnement des métropoles françaises puis vous montrerez que ces métropoles sont à la fois concurrentes et complémentaires.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances.

Document 1 : affiche de communication de Metz Métropole, 2010

**IL VOULAIT
S'INSTALLER
À METZ...**

WWW.JEVEUXMETZ.COM

Metz Métropole, de grands projets structurants,
Un tissu économique dynamique,
Des réseaux professionnels performants,
Un territoire attractif à 82 mn de Paris, aux portes de l'Allemagne,
de la Belgique et du Luxembourg,
Une agence de développement économique à vos côtés.

metz métropole développement | SRIA | Sénat de Lorraine | Europe | République de Lorraine | Metz Métropole COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION | metz

Source : agence Metz métropole développement,
<http://www.jeuxmetz.com/saison1/pourquoi/>, [consulté en octobre 2019]

Document 2 : les métropoles ont dynamisé la province

L'idée qu'il y ait en France plusieurs grandes villes connectées au monde, dotées d'une vie culturelle foisonnante, d'un marché de l'emploi dynamique et d'une offre universitaire diversifiée est rassurant. Cela veut dire que l'on n'est plus obligé de rester à Paris pour s'épanouir professionnellement ! C'est une rupture considérable par rapport à ce qu'étaient les régions françaises auparavant. Désormais, les Français ont le choix, car les métropoles ont dynamisé la province. [...] 30% de notre PIB provient du Grand Paris et 60% d'une douzaine d'agglomérations. Quand on aide les grandes villes, on aide donc l'économie française tout entière ! C'est logique dans la mesure où les métropoles sont mieux adaptées à la mondialisation et à l'économie de la connaissance. Celle-ci repose en effet sur la concentration de grandes entreprises, de laboratoires de recherche, d'universités, de services financiers, etc. Dans ces conditions, Lyon et Nantes sont évidemment mieux placées que Perpignan ou Châteauroux [...]. Notre pays a la chance, avec sa capitale, de disposer de l'une des rares « villes monde », à l'égal de New York, Londres ou Tokyo. Mais cet avantage a une contrepartie : la relégation, dans la hiérarchie européenne, des autres grandes villes françaises, qui ne peuvent rivaliser avec Munich, Milan ou Barcelone, situées dans des pays où les États ont laissé s'épanouir de puissants ensembles urbains. [...] Ce n'est pas parce que la métropolisation représente un atout que les autres territoires sont condamnés ! [...] Prenez le Puy-du-Fou, en Vendée, où l'on a créé l'un des plus grands parcs d'attractions d'Europe, avec pour toute métropole La Roche-sur-Yon. [...] Le développement des métropoles peut aussi profiter aux villes moyennes, et, par « ruissellement » aux petites villes et aux campagnes.

Source : Interview de Béatrice Giblin, directrice de la revue *Hérodote*, fondatrice de l'Institut français de géopolitique à l'université Paris VIII. Propos recueillis par Michel Feltin-Palas, *L'Express hors-série*, janvier 2018.